Programme de formation

version 20240213

Intitulé de la formation :	**Droits et Obligations de l'employeur**
Motifs de la formation	Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, des lois sont venues modifier en profondeur les règles en matière de droit du travail. Il est donc important de maitriser les fondamentaux nécessaires à la gestion de ses salariés afin de découvrir et de connaître les possibilités d'adaptation du droit du travail à l'organisation de son entreprise.
Objectifs :	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable : • d'actualiser et de structurer ses connaissances en droit social, • de connaitre les nouveaux dispositifs applicables dans son entreprise, • d'optimiser et de sécuriser ses pratiques dans la gestion de son personnel
Public visé :	Formation destinée aux chefs d'entreprise, secrétaire ou responsable RH ayant un ou plusieurs salariés.
VIVEA	C:\Users\bchambard\Cerfrance Brocéliande\AER Brocéliande - Documents\91 VIVEA\2022\Contenu-des-priorites-AOP-2022.pdf Priorité : P4 Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail Domaine de compétence : GRH
Prérequis :	Aucun
Programme :	• Les textes applicables à l'entreprise • Le choix du bon contrat de travail • Fixer la rémunération : les bons réflexes • Les conditions de travail au quotidien • La rupture du contrat de travail : ce qu'il faut savoir • Les nouveautés en matière de négociation collective

Moyens pédagogiques :	• Accueil : La formation se déroulera dans une salle de formation adaptée, le groupe sera de 10 stagiaires maximum et le client garantit la mise à disposition des personnes et matériels nécessaires au bon fonctionnement et déroulement de la formation. • Méthodes pédagogiques : ➢ Exposé réalisé à l'aide de power point. ➢ Interactivité entre les participants et l'intervenant par le biais d'échanges et de débats. ➢ Cas pratiques et exemples concrets étudiés lors de la formation. ➢ QCM pour vérifier la bonne compréhension durant la formation • Support : ➢ Support de formation remis à chaque participant. • Disposition d'accessibilité : En cas de situation de handicap, nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation
Intervenants :	La formation sera assurée par des juristes en Droit du travail du Cerfrance Brocéliande (voir déroulé pédagogique)
Suivi de la formation :	• Feuille d'émargement à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. • Remise d'une attestation individuelle de formation. • Evaluation de l'action de formation à chaud à l'issue de la formation mesurant ainsi la satisfaction des participants.
Evaluation de la formation :	• Contrôle des connaissances par un Quizz en début de formation et en fin de formation pour mesurer les apprentissages • Evaluation de l'action de formation à froid, à +3 mois, pour mesurer l'utilisation des acquis de la formation • Analyse des informations obtenues
Durée et lieu :	• Durée : 1 jour soit 7 heures • Site : dans les locaux Cerfrance Brocéliande
Tarifs :	• Dispositif VIVEA : si le stagiaire est à jour de ses cotisations MSA et s'il n'a pas atteint son plafond de 2 500 € : VIVEA finance la formation à hauteur de 245 € TTC. Ainsi, il restera à votre charge 91 € TTC. Sinon une facture de 336 € TTC sera adressée. • Autre dispositif : vous recevrez une facture de 336 € TTC (merci de contacter l'organisme collecteur dont vous dépendez pour une prise en charge) • Les frais de repas restent à charge des stagiaires.
Communication interne	• Directeurs de région et directeurs de service • Responsables d'équipe • Secrétaire des régions
Contact formation :	Alicia FAUCHET info@broceliande-formation.fr Tel 02.23.48.60.18